

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX
N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin
paraîtra le 3 Septembre

SONGEZ
dès maintenant
à vos commandes
d'ENGRAIS
et TOURTEAUX
pour l'Automne

Nomination d'Agent à CHATEAUBRIANT

La Chambre Syndicale, dans sa dernière réunion, a accepté la démission de M. Jean-Marie Gautier, agent à Châteaubriant depuis plusieurs années, et a nommé pour le remplacer M. Deniel Henri, 7, rue de la Vernisserie.

M. Gautier a assuré son successeur de sa collaboration, pour sa mise au courant, pendant les premiers temps de ses fonctions nouvelles.

Cette obligation d'une facture rédigée suivant les prescriptions légales, est rarement remplie par le commerçant local, et les cultivateurs ont le plus grand tort de ne pas y tenir. Leur vendeur ne craint pas de compter devant eux l'argent qu'ils lui versent pour s'acquitter du montant de leur achat. Pourquoi n'en feraient-ils pas autant de leur côté en vérifiant le contenu et la valeur des marchandises qui leur sont livrées ?

Nous entendons dire parfois que les Syndicats ne procurent pas les engrais à moins cher que le commerce — ce qui est rarement exact du reste.

Il serait mieux de dire que le commerce en est arrivé, grâce aux Syndicats, à abaisser ses bénéfices dans une proportion énorme et que souvent, plutôt que de ne plus faire d'affaires, il abandonne la plus grosse partie de ses bénéfices — jusqu'à se rapprocher très étroitement des prix faits par les Syndicats.

Supprimer ceux-ci ou simplement ne pas les encourager, c'est donner au commerce la possibilité d'augmenter ses prix, donc ses bénéfices sur le dos des cultivateurs.

La Recalcification des Terres

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que le gros défaut de la plupart de nos terres de l'Ouest réside dans leur acidité, et de nombreuses causes tendent à l'augmenter.

Nous n'en citerons que quelques-unes :

1° La culture intensive : Plus une terre produit de récoltes abondantes qui exportent le peu de carbonate qui s'y trouve, plus elle s'acidifie.

2° L'emploi des engrais : Tous les engrais acides, tels que les superphosphates, les sylvinites, les chlorures, les sulfates d'ammoniaque, tendent, par leur réaction chimique, à acidifier le sol.

3° L'emploi de l'acide sulfurique sur les céréales est une cause directe d'acidification.

On sait que dans les sols acides les gros rendements sont impossibles, les engrais sont peu d'effet ; les herbes telles que les renouées, l'oseille sauvage, l'ail, dans les terres labourées, les joncs et les mousses dans les prairies, s'y développent.

Un certain danger menace donc les sols dans l'Ouest : la plupart sont en voie d'acidification, et de graves déboires menacent les exploitants s'ils n'y cherchent pas un remède. Plusieurs sont à leur disposition :

1° Le chaulage par la chaux vive. — C'est le procédé le plus classique ; malheureusement, il demande beaucoup de main-d'œuvre et de soin. En outre, la chaux agit parfois un peu brutalement et détruit les matières organiques du sol. Il peut y avoir là un gros inconvénient pour nos terres, généralement dépourvues d'humus et peu profondes.

2° Le chaulage par la chaux blutée. — Procédé très pratique, grâce à la facilité de l'épandage qui n'offre pas les inconvénients cités précédemment. En effet, la chaux blutée n'est pas, comme on le croit souvent, de la chaux vive pure, mais de la chaux éteinte en partie carbonatée. Malheureusement, les prix élevés des chaux blutées rendent souvent leur emploi prohibitif. (1)

3° Chaulage par cendres de chaux. — Procédé économique seulement à proximité des fours, à cause des déchets de charbon et des incuits inassimilables qu'ils contiennent généralement en quantités plus ou moins grandes.

4° Marnage par carbonate finement pul-

vérisé. — C'est un procédé en faveur depuis longtemps en Amérique, en Allemagne et au Danemark. On commence à le pratiquer dans le Nord, où il donne les meilleurs résultats.

« Le carbonate pulvérisé, d'après M. Brioux, l'éminent directeur de la Station agronomique de la Seine-Inférieure, offre l'avantage de ne pas décomposer les matières organiques, et se borne à activer leur nitrification en donnant au sol une alcalinité favorable. »

C'est le seul procédé qui permet de donner au sol, d'une façon économique, sans inconvénients, les grosses doses de carbonate nécessaires pour saturer petit à petit son acidité ; l'épandage très facile pouvant se faire au distributeur d'engrais ou directement à la pelle, le rend très avantageux.

À ce propos, nous nous permettrons de signaler dans l'Ouest l'existence de quelques gisements de carbonate double de calcium et de magnésium susceptible, par une pulvérisation soignée, de constituer un excellent amendement.

Le magnésium sous forme de carbonate, et non sous forme d'oxyde, ne peut avoir aucun inconvénient. Il agit d'abord au même titre que le carbonate de calcium pour saturer l'acidité du sol ; il pourra, par ailleurs, être directement un élément d'augmentation de rendement. On sait en effet que celui-ci joue un rôle important dans la constitution de tout édifice végétal. Il est bien établi, en particulier, qu'il facilite l'assimilation de l'acide phosphorique, et qu'il est indispensable à la formation des pigments verts de la chlorophylle. En outre, d'après une note de M. Javiller, présentée à l'Académie d'Agriculture par M. Roux, le 19 juin 1927, le magnésium exerce une influence bien nette sur la richesse des blés en gluten.

Les agriculteurs de l'Ouest peuvent trouver, dans l'emploi de ce carbonate pulvérisé, un moyen économique de lutter contre l'acidité de leur sol et d'augmenter ainsi sensiblement leur rendement.

Yves LE GOVAIS,
Ingénieur-agronome.

(1) Un avis des fournisseurs du Syndicat en chaux blutée ou même en grosse chaux, nous annonce une baisse de prix. Voir 3^e page.

N. D. L. R.

A propos des Machines agricoles FRANÇAISES

Nombreux sont les agriculteurs qui croient encore à la supériorité des machines agricoles étrangères, sur les machines françaises, notamment en ce qui concerne les instruments de récolte.

Cette façon de voir s'explique par l'ancienneté des marques américaines, qui, il faut le reconnaître, ont été les premières utilisées dans nos campagnes. Les américains n'ayant pas le même système de culture qu'en France, en gens pratiques, ont inventé et adopté des instruments perfectionnés, capables de moissonner d'immenses étendues de céréales, rapidement et avec le moins de main-d'œuvre possible. Ces machines introduites chez nous, d'abord dans les régions à grande culture et chez des fermiers intelligents, en quête du progrès, ont donné des résultats satisfaisants, avant et pendant la guerre, où le manque de personnel se faisait particulièrement sentir.

Par une organisation financière et commerciale formidable, ces firmes étrangères s'infiltraient un peu partout, sur notre territoire, pour glaner notre or. Donnant des machines en dépôt aux petits marchands et marchands de nos provinces, leur facilitant les affaires par des paiements à longue échéance, voire même par des prêts d'argent, ces firmes devinrent des agents très actifs pour les petits artisans ruraux.

Faute d'organisation semblable, ce genre d'industrie n'étant pas encore au point chez nous, il est facile de concevoir avec quelle rapidité ces instruments de récoltes étrangers se répandirent en France et y acquirent un juste renom.

Devions-nous ainsi nous laisser supplanter par l'industrie étrangère ? Certes non, et nos constructeurs se mirent sérieusement à la tâche, pour égaler et même dépasser leurs concurrents. Nous ne craignons pas de proclamer hautement qu'ils y sont arrivés et que leurs efforts ont été couronnés de succès.

Tel est l'avis d'une multitude de cultivateurs, d'artisans ruraux et de marchands de machines agricoles, qui ont pu juger de près et comparer entre elles les différentes marques de faucheuses, faneuses, moissonneuses, lieuses, bottelleuses, etc...

Mais il existe encore des sceptiques. Il existe aussi des gens naïfs, des personnes peu sincères et de mauvaise foi, qui ont un intérêt quelconque à tromper les acheteurs par des affirmations erronées.

Les uns prétendent que nos machines sont construites de mauvaise fonte et de mauvais aciers. Les autres affirment que nos lieuses, par exemple, ne sont pas au point, que les lieuses de telle marque américaine sont incomparables, que nos machines manquent de vitesse ou de robustesse !

Tout ceci est du charlatanisme ! Nous avons en France les meilleurs métaux de fer et les meilleurs ingénieurs-chimistes pour les traiter, et nous fabriquons actuel-

lement des fontes incomparables, d'après les meilleurs procédés modernes.

Les étrangers le savent fort bien et lorsqu'on parle chez eux de machines françaises, ils disent : c'est très bon ! En 1925, étant en concurrence avec les Américains pour la fourniture de rails de chemin de fer, au Japon, les maisons françaises ont supplanté leurs concurrents américains, les Japonais ayant reconnu, après étude spéciale, que nos aciers étaient moins chers et plus durables.

Le journal L'Usine, du 25 novembre 1925, nous fait savoir que les protectionnistes américains réclamaient l'augmentation des tarifs douaniers pour défendre leur marché national des aciers, menacé par la concurrence française.

En ce qui concerne les fontes, nous devons dire qu'à l'apparition des machines de récoltes en France, certains vendeurs, petits constructeurs, attirés par l'appât d'un gain facile, se mirent à fabriquer eux-mêmes, avec des fontes bonnes à faire des marmites et des aciers ordinaires, des machines qui, faute de connaissances voulues et d'outillage perfectionné, étaient vouées à l'insuccès. De là découle la principale critique de nos instruments agricoles !

Ces constructeurs amateurs ont fait place à de puissantes usines, qui livrent aujourd'hui à la culture des machines dont tous les organes, soigneusement étudiés, ont rien à envier à l'outillage américain, tant au point de vue travail qu'au point de vue durée. Et si nos concurrents d'outre-Atlantique écoulent encore leurs marchandises, ils le doivent surtout à leur ancienne renommée et à une savante publicité.

Nous pouvons même ajouter que la plupart des machines américaines vendues chez nous aujourd'hui sont fabriquées en France, par des ouvriers français, avec du minerai français. Seuls les administrateurs et les capitaux sont étrangers.

Pourquoi donc resterions-nous en arrière en ce qui concerne les instruments de culture ou de récolte, alors que sur les autres terrains industriels (moteurs automobiles, avions, groupes marins, etc...) le Français occupe la première place ?

Nous avons les fils de ces pionniers de la machine agricole française, ingénieurs diplômés de nos grandes écoles, qui ont créé de vastes fabrications, les plus modernes, où l'on traite, essaie et analyse scientifiquement les matières premières utilisées dans la construction des machines. Et nous avons aussi des milliers de paysans, de cultivateurs intelligents, qui savent tirer partie de notre industrie nationale, plus humbles pionniers de la machine française, mais qui répandent la vérité dans nos campagnes, et c'est justice !

R. FAIVRE,
Ingénieur-agriculteur.

féricure aura lieu dans la ville de Clisson, en même temps que la réunion du Comice agricole de Clisson, le vendredi 2 septembre 1927, suivant les horaires ci-dessus, avec la participation dudit Comice.

BESTIAUX

Art. 2. — Animaux les plus parfaits de conformation, destinés à la reproduction, dans le département de la Loire-Inférieure, pendant la saison suivante.

1^{re} CLASSE. — ESPÈCE BOVINE

1^{re} CATÉGORIE. — Race Maine-Anjou

1^{er} Section. — Taureaux de dix mois au moins, sans dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 60 fr. ; 5^e prix, 40 fr. ; 6^e prix, 25 fr.

2^e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 100 fr. ; 4^e prix, 75 fr. ; 5^e prix, 60 fr. ; 6^e prix, 40 fr.

3^e Section. — Taureaux ayant plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 100 fr. ; 4^e prix, 75 fr.

4^e Section. — Femelles de dix mois au moins, sans dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 60 fr. ; 5^e prix, 50 fr.

5^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 60 fr. ; 5^e prix, 40 fr.

6^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait, ayant plus de 4 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 60 fr. ; 5^e prix, 40 fr.

2^e CATÉGORIE. — Races Parthenaise, Nantaise, Vendéenne

1^{er} Section. — Taureaux de dix mois au moins, sans dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr.

2^e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 100 fr.

3^e Section. — Taureaux ayant plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 150 fr.

4^e Section. — Femelles de dix mois au moins, sans dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

5^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

6^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait, ayant plus de 4 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

3^e CATÉGORIE. — Race Normande

1^{er} Section. — Taureaux de dix mois au moins, sans dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

2^e Section. — Taureaux n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 100 fr. ; 4^e prix, 75 fr.

3^e Section. — Taureaux ayant plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 200 fr. ; 2^e prix, 150 fr. ; 3^e prix, 100 fr.

4^e Section. — Femelles de dix mois au moins, sans dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

5^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 2 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

6^e Section. — Femelles n'ayant pas plus de 4 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr.

7^e Section. — Vaches pleines ou à lait, ayant plus de 4 dents de remplacement : 1^{er} prix, 150 fr. ; 2^e prix, 100 fr. ; 3^e prix, 75 fr. ; 4^e prix, 50 fr. ; 5^e prix, 40 fr.

BLÉS DE SEMENCE

Dans notre numéro du 18 juin dernier, nous avons entretenu nos adhérents de la question très intéressante des semences de blé. Nous les avons avisés que nous pourrions ultérieurement leur procurer les semences dont ils auraient besoin, soit en blés soigneusement sélectionnés et triés, soit en blés de provenance généalogique, étant entendu que les prix ne seraient fixés que sur la base des cours officiels cotés à la Bourse de Paris, soit un jour déterminé, soit en prenant la moyenne des mois d'août ou de septembre.

Quelques maisons font même actuellement des prix fermes. Ces prix fermes, tout aussi bien que ceux à fixer un peu plus tard, font ressortir un écart de 75 à 100 francs et plus avec les prix des blés de meunerie, écart naturellement plus élevé pour les semences de provenance généalogique.

En blés récoltés dans notre région de l'Ouest sur des terres ensemencées en 1926 avec des blés d'origine très pure, et dont les cultures ont pu être sérieusement suivies et contrôlées, nous pourrions traiter, avec des écarts moindres que ceux donnés ci-dessus, les sortes suivantes :

Hybride Vilmorin 23 ; Bon Fermier ; Moyencourt ; Hybride de la Paix ; Gros bleu ; Japhet ; Rouge de Bordeaux.

Les transports de blés en provenance de l'Ouest coûteront beaucoup moins cher que ceux du Nord de la France. Cependant nous pourrions voir diminuer sensiblement ceux-ci si nous pouvions passer des ordres groupés atteignant 5 ou 10 tonnes. Nos adhérents pourraient pour cela s'adresser à nos agents locaux auxquels nous enverrions sous peu de jours des précisions plus détaillées et des prix fermes.

Nous sommes arrivés à une époque où il est bon de prendre une décision assez prompte pour tout d'abord pouvoir être assuré des envois en temps voulu et probablement aussi être inscrit sur les carnets de vente des producteurs de semence dont les stocks sont toujours assez limités — étant donné le travail intense que nécessite la culture et la préparation des semences de céréales.

OFFICE CENTRAL DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Par suite de l'arrivée d'un contingent important d'hommes à toute main venant directement de Pologne, l'Office Central est actuellement en mesure de satisfaire, dans un délai excessivement court, les demandes urgentes de travailleurs agricoles.

Il y aurait lieu, afin d'être servi rapidement, de transmettre les demandes, dans le plus bref délai, au bureau départemental de la main-d'œuvre agricole,

2, RUE SCRIBE, A NANTES

siège du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure

qui donnera aux intéressés tous les renseignements utiles sur les prix et conditions d'engagement.

LA SITUATION

Les Engrais

Voici bientôt la moisson de 1927 terminée. Les battages sont commencés dans nombre de communes de la Loire-Inférieure. En attendant que le jour du battage arrive pour votre récolte, cultivateurs, pensez sérieusement à ce qu'il vous faudra d'engrais pour les ensemencements d'octobre. N'attendez pas la mi-septembre pour faire vos commandes. Depuis un mois vous êtes au courant des prix que notre Syndicat a pu obtenir de ses fournisseurs. Rapprochez-les de ceux de l'an dernier et vous verrez que ces prix sont enfin en baisse sensible pour presque toutes les sortes sur ceux des années précédentes. N'hésitez donc pas à préparer vos semailles en vous munissant d'engrais chimiques qui, employés avec une bonne dose de fumier, vous assureront un surcroît de recettes. Ayez confiance dans votre Syndicat et ne

dites pas qu'il ne vous offre aucun avantage sur vos marchands locaux qui livrent aux mêmes prix que lui et parfois, semble-t-il, à moins cher que lui.

Obtenez-vous d'eux les mêmes garanties de poids, de dosage et la remise d'une facture qui les oblige vis-à-vis de vous ?

Vous rappelez-vous que les lois des 4 février 1888 et 19 mars 1925, appuyées par le décret du 23 mai 1926, imposent au commerce des engrais l'obligation :

« 1^{er} De délivrer à l'acheteur, au moment de la livraison, une facture détaillée portant toutes les indications voulues ;

« 2^e D'apposer sur les emballages, sacs ou récipients, dans lesquels la marchandise est préparée pour la vente, mise en vente, vendue et expédiée, une étiquette portant ces mêmes indications, qui devront concorder avec celles figurant sur la facture. »

PRIX D'ENSEMBLE

aux animaux de l'espèce bovine

La Société d'Agriculture décernera, s'il y a lieu, des prix aux meilleurs lots d'ensemble, comprenant 1 taureau et 3 femelles de même race, d'une même étable.

Une somme de 1.000 francs est affectée à ces prix.

PRIX DE CHAMPIONNAT

offert par la Société d'Élevage du Bétail Normand de la Loire-Inférieure

Championnat des mâles : 150 fr. et un objet d'art au plus beau mâle de la race Normande.

Championnat des femelles : 100 fr. et un objet d'art à la plus belle femelle de la race Normande.

2^e CLASSE. — ESPÈCE PORCINE

Races françaises

1^{er} Verrats : 1^{er} prix, 70 fr. ; 2^e prix, 50 fr. ; 3^e prix, 30 fr.

2^e Truies : 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e prix, 30 fr. ; 3^e prix, 20 fr.

Races étrangères

1^{er} Verrats : 1^{er} prix, 70 fr. ; 2^e prix, 50 fr. ; 3^e prix, 30 fr.

2^e Truies : 1^{er} prix, 50 fr. ; 2^e prix, 30 fr. ; 3^e prix, 20 fr.

3^e CLASSE. — ESPÈCE OVINE

Béliers : 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e prix, 25 fr. ; 3^e prix, 15 fr.

Brebis de 1 an à 2 ans : 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e prix, 25 fr. ; 3^e prix, 15 fr.

Brebis de 2 à 3 ans : 1^{er} prix, 40 fr. ; 2^e prix, 25 fr. ; 3^e prix, 15 fr.

NOTA. — Tous les agriculteurs du département peuvent exposer des animaux.

En sus des prix indiqués ci-dessus et décernés par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, indistinctement à tous les possesseurs d'animaux présentés par les agriculteurs du département, il sera distribué par le Comice de Clisson, et pour les seuls cultivateurs du canton de Clisson, des prix et des récompenses à répartir suivant l'affiche spéciale du Comice groupant ce canton.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Poulets et Canards : 1^{er} prix, médaille d'argent ; 2^e prix, médaille de bronze.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

ART. 3. — Tous les animaux présentés au concours devront être nés ou élevés chez l'exposant ou tout au moins être en sa possession depuis trois mois au moins, exception faite pour les animaux inscrits à un herd-book.

ART. 4. — Les taureaux devront être rigoureusement munis de mouchettes, sous peine d'expulsion du Concours.

ART. 5. — Nul exposant ne peut obtenir plusieurs prix dans la même section.

ART. 6. — Tout animal primé devra rester au moins trois mois dans le département.

ART. 7. — La Commission aura la faculté de reporter d'une section dans l'autre les prix qui n'auraient pas été mérités, ou même d'employer les fonds ainsi disponibles à majorer les prix attribués à des animaux jugés absolument remarquables, et à créer des prix supplémentaires.

ART. 8. — Les animaux que leurs propriétaires auraient placés dans une section dans laquelle ils ne doivent pas concourir, pourront être remis dans celle à laquelle le jury estimera qu'ils devront appartenir.

ART. 9. — La Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure et le Comice de Clisson, ayant convenu de tenir le même jour leurs réunions, il a été décidé ce qui suit :

1^o Un même jury commun examinera et classera les animaux exposés au Concours ;

2^o Tous les animaux porteront un numéro d'ordre qui leur sera distribué sur le champ du Concours ;

3^o Lorsque le classement général sera terminé dans chaque section, les prix de la Société d'Agriculture seront attribués, sans distinction, aux premiers animaux inscrits sur chaque liste, jusqu'à concurrence des prix à distribuer, et ceux du Comice de Clisson seront attribués aux animaux des cantons de son ressort dans l'ordre où ils figurent sur la liste générale.

Les décisions du Jury sont sans appel.

PRODUITS AGRICOLES ET RUCHERS

ART. 10. — Des prix en argent seront offerts aux plus beaux produits agricoles ou horticoles, fruits compris, de toutes sortes.

EXPOSITION DE MACHINES AGRICOLES

ART. 11. — Peuvent y prendre part, tous les industriels ou représentants autorisés, sans distinction de région.

Les machines ne seront l'objet d'aucune récompense ni d'aucun classement.

Les déclarations devront, pour ce Concours, parvenir à la Mairie de Clisson, le dimanche 15 août au plus tard.

AVIS. — Les Compagnies de chemins de fer de l'Etat et d'Orléans accordent une réduction de 50 % sur le transport des

animaux, instruments et produits qui devront figurer à ce Concours, à la condition que les expéditeurs fassent la demande de cette bonification, en faisant leur déclaration d'expédition, et qu'ils paient le tarif entier à l'aller, le retour devant être accordé gratuitement.

Pour obtenir le programme détaillé, adresser les demandes à M. MERLANT, secrétaire général de la Société d'Agriculture, à Nantes, 5, rue Fanny-Peocot.

Nantes, le 31 juillet 1927.

Le Président de la Société d'Agriculture, **FAUQUIS DE SESMAISONS**, Conseiller général.

Le Secrétaire général, **R. MERLANT**.

Horaires des trains : Départs de Nantes-État, 9 heures et 10 h. 40. — Retour : Départs de Clisson, 16 h. 30, 17 h. 41 et 18 h. 40.

A quelles conditions les Agriculteurs pourraient-ils accepter une protection douanière sur les engrais azotés ?

L'an dernier, le Gouvernement donnait aux consommateurs d'engrais azotés une prime qui avait soi-disant pour but d'en « intensifier » l'emploi. On se rappelle quelle véhémente protestation fut élevée alors par M. Egasse contre ce pseudo-encouragement à l'agriculture, qui n'avait d'autre résultat que de donner un travail formidable, inutile et papérasier aux Directeurs des services agricoles et aux offices.

Le seul encouragement rationnel consistait à développer la production de l'azote synthétique, à accroître la fabrication et à obtenir des prix de vente plus réduits. Aussi, quelle n'a pas été la stupeur du monde agricole, lorsqu'on a appris, il y a quelques mois, que le Gouvernement se proposait de mettre un droit de douane à l'entrée des engrais azotés.

S'agissait-il de reprendre aux agriculteurs, d'une façon plus ou moins loyale, ce qu'on leur avait distribué ostensiblement, avec d'évidentes préoccupations électORALES ?

Des explications furent demandées au Gouvernement. Avec un certain embarras, on leur expliqua que l'industrie synthétique de l'azote, pour des raisons de défense nationale faciles à saisir,

M. Roux, qu'on s'attendait peu à rencontrer de ce côté de la barricade, plaida la cause de l'usine de Toulouse — de cette fameuse usine qui produirait déjà (1), selon les uns, 40 tonnes d'azote par jour, et rien du tout, selon les autres, — de cette usine qui a déjà englouti une dot de 2 millions pour ne livrer que... des espérances.

On mit également en cause les usines qui utilisent le procédé Claude.

Mais, s'il s'agit de la défense nationale, il est inadmissible qu'on en fasse payer les frais aux seuls cultivateurs, consommateurs d'engrais azotés.

Le Gouvernement, comprenant son erreur, s'empressa de faire savoir qu'il ne songeait pas à taxer le nitrate de soude en provenance du Chili, ni les engrais azotés livrés par l'Allemagne, au titre des réparations.

Il ne s'agissait plus que des engrais azotés — sulfate d'ammoniaque et engrais de synthèse — livrés par les autres pays, Angleterre, Belgique, etc.

Dans ces conditions, la question se pose de savoir si nous pouvons montrer une intransigeance absolue, alors que nous avons gros intérêt à voir se développer chez nous la production synthétique de l'azote ?

Nous assistons actuellement à une baisse extrêmement sensible du sulfate d'ammoniaque, qui, d'ailleurs, défrise quelque peu les spéculateurs.

Cette baisse est voulue par l'Allemagne. Nos voisins, soucieux d'enrayer le développement de nos usines productrices d'ammoniaque synthétique — l'usine de Toulouse étant déjà entravée par définition — nous expédient, via Belgique, par exemple, des engrais azotés à bas prix. Il est probable qu'ils se livrent à ce petit jeu du dumping qui leur a si souvent réussi, c'est-à-dire qu'ils vendent à bas prix chez nous pour paralyser notre production, tout en se rattrapant sur leur propre marché intérieur.

Ceci les regarde.

Mais devons-nous faire leur jeu et sacrifier l'avenir au présent ?

Nos fabricants de sulfate d'ammoniaque font aujourd'hui la grimace : la baisse des prix ne les amuse pas. Mais ils espèrent au moins en tirer argument pour obtenir des droits de douane à l'importation des engrais azotés.

Devons-nous tomber dans le piège et nous laisser facilement convaincre ?

Le dilemme est délicat.

Nous avons un intérêt évident, d'une part, à ce que la production française des engrais azotés vive et se développe, et, d'autre part, à ce que la concurrence étrangère — dont les apports complémentaires nous sont aujourd'hui nécessaires — maintienne les prix à un niveau raisonnable

Dans ces conditions, nous pourrions sans doute admettre que des droits très modérés soient établis à l'importation des engrais azotés — nitrate de soude et engrais livrés au titre des réparations exceptés — tant que le prix du quintal de sulfate d'ammoniaque se maintiendra au-dessous du prix d'un quintal de blé.

Sous cette réserve et avec cette assurance, les agriculteurs pourraient ainsi consentir un sacrifice au développement d'une industrie dont nous reconnaissons hautement la nécessité, l'importance et les remarquables efforts.

GARNIER. (Agriculture du Centre.)

N'oublions pas le Fumier

De loin en loin, une voix s'élève pour rappeler les mérites du fumier de ferme, dont le rôle ne se borne pas, on ne saurait trop le répéter, à pourvoir à la nutrition des plantes cultivées, mais intéresse encore, directement ou indirectement, d'autres facteurs essentiels de la végétation. On sait, en effet, qu'il influe beaucoup sur les conditions d'humidité et de température de la terre végétale, dont l'importance est énorme, qu'il en modifie toujours heureusement les propriétés mécaniques, qu'il lui assure la précieuse faculté de retenir des principes nutritifs de première nécessité, qu'il y exerce une grande influence sur l'activité microbienne, qu'il y est aussi une source de gaz carbonique, agent de dissolution non négligeable, etc.

Aussi, n'est-il pas étonnant, par suite de la multiplicité de ses effets, que son action fertilisante soit plus étendue et plus générale que celle des engrais minéraux, et s'exerce encore là où ceux-ci, à cause de la richesse naturelle ou acquise du sol, restent à peu près inactifs.

Ce cas, exceptionnel en agriculture, se présente assez fréquemment en horticulture, tout spécialement dans la culture légumière intensive, où l'application régulière et copieuse du fumier, soit directement, soit plutôt après son utilisation à la culture sur couche, arrive à créer, dans le sol, une réserve de principes nutritifs suffisante pour assurer largement l'alimentation des plantes les plus exigeantes.

Dans une telle terre, où le rôle des engrais minéraux se trouve extrêmement limité, le fumier est encore capable d'accroître très notablement les rendements, comme le prouvent les résultats suivants, obtenus par l'emploi comparatif d'un engrais minéral complet et de terreau de fumier seul :

Nature de la fumure	Poids de la récolte à l'are			
	Chou	Céleri	Laitue	Choux-fleurs inflorescences
Engrais minéral complet.....	749	797	366	38,5
Terreau de fumier seul.....	922	958	407	64,3
Engrais minéral complet	669	73	269	
Terreau de fumier seul	785	134	377	

L'incorporation de terreau de fumier au sol, a donc permis d'en porter la fertilité à un degré qu'il a été impossible d'atteindre avec les seuls engrais minéraux.

La faveur dont jouit le fumier dans la culture légumière est donc justifiée. D'ailleurs, pour le maraîcher, c'est un engrais dont le prix de revient est faible, puisqu'il commence par utiliser avantageusement la chaleur que dégage sa fermentation, avant de l'enfourner dans le sol.

Dans la culture en pots, l'utilisation du terreau de fumier à la préparation des mélanges terreux est souvent aussi extrêmement profitable et assure à diverses plantes ornementales un développement auquel l'usage exclusif des engrais minéraux ne permettrait pas d'arriver. Voici, en effet, les résultats obtenus, dans des cultures en pots, d'une part par l'emploi exclusif et aussi abondant que possible d'un engrais minéral complet, et, d'autre part, par l'incorporation de terreau de fumier à la terre de culture et l'usage tardif et limité du même engrais minéral :

Poids des Plantes en grammes	Pélargonium			Chrysanthème	
	goussier	Canna	thème	Fuschia	
Engrais minéral complet.....	523	547	373	505	
Terreau de fumier et application limitée d'engrais minéral.....	771	912	543	737	

Les différences en faveur du terreau de fumier sont, on le voit, énormes.

Toutefois, il y a une limite dans la dose de terreau à incorporer au sol, au-delà de laquelle le rendement des cultures diminue.

J'ai constaté, en outre, que si on dilue le terreau de fumier avec du sable, sa nocivité en est accentuée et la Calédoinaire, notamment, y devient très chlorotique. Si, au lieu de sable, on associe de l'argile au terreau, la Calédoinaire n'y jaunit plus et y reste bien verte. Il est probable que l'argile, grâce à ses propriétés absorbantes, fixe la substance nuisible du terreau et la rend ainsi inoffensive pour les plantes.

A. PETRI, Ingénieur agronome, Professeur à l'École Nationale d'Horticulture de Versailles. (Agriculture Pratique)

Machines Agricoles

ÉCRÉMEUSES

Nous pouvons livrer à nos adhérents des écrémeuses de toutes premières marques, de construction soignée et robuste, assurant le maximum de garantie. Bol à équilibrage automatique, avec assiettes interchangeables, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques assurant une marche légère et silencieuse ; coussinet à ressort supprimant toute possibilité de déséquilibre du bol. Graissage automatique par bain d'huile, assurant une grande économie et une lubrification parfaite du mécanisme. Ferblanteries embouties en une seule pièce, étamée au triple bain d'étain pur.

Machines livrées franco gare de nos adhérents et garanties 12 ans contre tous vices de constructions.

ECRÉMEUSE « FLORA »

N ^o 2. Débit 80 litres.....	Fr. 680
— 3. — 125 —	720
— 4. — 125 — bassin dép. 800	800
— 5. — 175 — sur socle... 985	985
— 6. — 175 — sur pied... 1.110	1.110
— 7. — 225 — sur socle... 1.175	1.175
— 8. — 225 — sur pied... 1.300	1.300

ECRÉMEUSE SUÉDOISE « TOR »

N ^o 2 D. Débit 120 lit., bassin dép. 830	830
— 3 D. — 160 — bass. droit. 840	840

Sur tous ces prix, nous accorderons une importante remise à nos adhérents, sur facture.

Toutes pièces de rechange assurées par le Syndicat.

MOTEURS

Le moteur agricole, au point de vue pratique et économique, doit être d'un fonctionnement simple, sans organes délicats ou fragiles, avec un régime régulier, lent, dépendant le minimum d'essence et d'huile.

Nous pouvons fournir à nos syndiqués des moteurs agricoles, nécessaires à leur exploitation, aux conditions ci-dessous, suivant la puissance et le modèle désirés, de la Maison Tantez :

TYPE A. D. A. CULASSE-CUVE : Livrés avec socle fonte, pot échappement, réservoir à essence, poulie tambour de commande, manivelle de mise en route, joints de rechange et outillage.

A. D. 2. 2 chev., 1.000 tours. Fr. 2.085	2.085
— 3. 3 — 900 — 2.390	2.390
— 4. 4 — 900 — 2.885	2.885

TYPE A. D. SUR BROUETTES :

A. D. 2. 2 chevaux.....	Fr. 2.730
— 3. 3 —	3.040
— 4. 4 —	3.675
— 6. 6 —	4.375

TYPE M. T. MOTEUR NU : fixe à deux volants :

M. T. 4. 4 chev., 550 tours. Fr. 3.000	3.000
— 7. 7 —	4.000
— 10. 10 —	5.000

Tous autres modèles, ou autres marques de moteurs, sur demande.

Sur les prix ci-dessus, nous accordons une importante remise à nos syndiqués.

MACHINES A BATTRE

Pour petite culture, nouvelle batteuse entièrement en fonte, avec roulements à billes S. K. F., double rangée à rotule. Batteur cannelé de 0 m. 62 en acier coulé, battant mieux et plus solide que les batteurs pleins. Contre-batteur réglable en marche. Prix pour marche au moteur. Fr. 1.400

Sur ce prix, remise intéressante aux syndiqués

MANÈGES-BATTEUSES : Batteuse en fonte, avec manège ; machine complète aux conditions suivantes :

N ^o 1. — Battes planes, manège à 6 bras.....	Fr. 4.350
» 1 bis. — Battes cannel., manège à 6 bras.....	4.550
» 2. — Battes planes, manège à 4 bras.....	3.750
» 2 bis. — Battes cannel., manège à 4 bras.....	3.950

Prix moindres pour batteuse en bois. Sur ces prix, remise intéressante à nos adhérents.

Pour tous autres modèles de batteuses à plus grand rendement ou manèges, se renseigner des prix au Syndicat Central, à Nantes.

Moulin à pommes. — Pressoirs. — Hache-Paille. — Coupe-Racines. — Bacs et Abrevoirs. — Se renseigner des modèles et conditions au Syndicat.

SITUATION DU MARCHÉ DES VINS

Période critique pour la viticulture et pour le commerce des vins, période tragique, peut-on dire, car la technique reprend le pas sur l'économie et, hélas, pour aggraver la situation du producteur et du négociant, tous deux dépourvus de la précieuse boisson, notre vin quotidien. Les mauvaises nouvelles affluent de toutes les régions vignobles, même du Midi, moins exposé d'ordinaire aux parasites amis de l'humidité : Mildiou, Black-rot, Anthracnose. Les pluies d'orage échelonnées sur toute la fin de juin et la première quinzaine de juillet ont eu leur action prévue ; huit jours après leur chute, élosion du mildiou de la grappe, la forme la plus pernicieuse, la plus redoutée et la plus répandue, a commencé à se manifester. Succèsivement l'Anjou et la Touraine, les Charentes et le Bordelais, le Midi, la Bourgogne et la Champagne poussent le cri d'alarme. La récolte espérée diminue de jour en jour ; les nouvelles prochaines ne peuvent que préciser le véritable désastre. Seule une période de fortes chaleurs sèches pourrait enrayer le fléau. Or, les terres sont gorgées d'eau ; la chaleur humide ne pourra qu'intensifier les ravages. Triste perspective, après tant de peine et d'argent dépensés pour mener à bien la récolte moyenne que la floraison nous laissait espérer.

L'annonce de cette calamité survient au moment où la campagne de baisse commençait à produire ses fruits. Bien menée, et par tous les moyens, même les moins avouables, elle avait permis d'enregistrer des cours officiels, sur nos places du Midi, que rien ne justifiait, mais qui étaient de près d'un tiers inférieurs aux cours maxima notés en mai dernier (soit 200 fr. environ, l'hectolitre). C'était un résultat impressionnant, bien que tous les initiés sachent que ces cours étaient purement nominaux et n'intéressaient que les revendeurs de gros à gros. Mais il fallait débiter, dans la prochaine campagne, à des prix relativement bas et tout à été mis en œuvre pour arriver à cette fin.

Nous pensons que tout ce beau plan de campagne est par terre, car il avait pour base essentielle une récolte élevée ou simplement moyenne. Dès maintenant on peut dire que 1927 sera une récolte médiocre, du fait des maladies cryptogamiques d'abord ; et puis, Cochylis et Eudémis n'ont pas encore dit leur mot.

Personne plus que les amis des viticulteurs ne peut déplorer sincèrement ces mauvaises nouvelles. La pénurie de vin peut avoir une répercussion durable, autrement grave que le déficit d'une année de récolte ; elle peut apprendre à tous ceux qui étaient venus à la consommation du vin à s'en déshabituier. C'est là qu'est le plus angoissant danger.

Les pluies continues et les orages qui durent depuis plus d'un mois faisaient craindre de graves conséquences pour le vignoble. De désastreuses invasions de Mildiou, à laquelle s'ajoutent les ravages de la Cochylis et de l'Eudémis se sont généralisées dans toutes les régions. La Champagne, l'Anjou, la Touraine, la Gironde, le centre et l'est de la France voient le parasite ou les insectes exercer leurs plus graves invasions sur les jeunes grappes au moment où elles sont le plus sensibles. Les correspondants de ce journal fixeront bientôt, nous affirme-t-on, cette désastreuse situation. Nous allons à une année aussi désastreuse que celle de 1915 et à une récolte qui serait encore inférieure à celle de l'année dernière. C'est vraiment désespérant pour le viticulteur et aussi pour le consommateur ; combien préférable eût été pour les deux une récolte abondante aux prochaines vendan-

ges. Devant les prix forcément élevés que de se restreindre encore et de ne reprendre ensuite que lentement. D'autre part, les années calamiteuses si elles peuvent favoriser quelques rares privilégiés, sont pour l'ensemble du vignoble perte grave et parfois ruine pour certains. Le découragement gagne en ce moment, sur les bords de la Loire et de la Marne les vigneron qui, sans récolte encore cette année, voient le fruit de leurs constants efforts et de leur travail à nouveau anéanti !

Quant aux prix des divers marchés, malgré les manœuvres générales qui ont de partout été déloyalement dirigées, ils reprennent forcément la marche ascendante qu'impose la loi de l'offre et de la demande. Les courtiers sur les marchés méridionaux sollicitent ardemment la propriété qui n'a plus rien en cave, qui n'aura que fort peu de vin aux prochaines vendanges, et cela pour satisfaire aux demandes d'une consommation qui est loin d'être réduite comme on le pensait jusqu'à ce jour. La baisse anormale et factice est enrayée, la hausse va reprendre sa marche normale ; aux derniers marchés, elle s'est traduite, dans le Midi, par des majorations de 20 à 50 fr. sur les derniers cours.

(Revue de Viticulture), PALEF.

BACHES

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Nous pouvons livrer rapidement aux membres du Syndicat des bâches neuves toutes confectionnées, toutes dimensions, en lin, chanvre ou coton de 1^{re} qualité, vert gras ou vert ordinaire. Double couture, coins renforcés et ourlet tout autour, avec ceintures cuir tous les mètres. 1^{re}50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, aux prix suivants, marchandise départ gare Paris :

Pour le MÈTRE CARRE CONFECTIONNÉ :

LIN L ³ vert ordinaire : 15 fr. 20,
LIN L ³ vert gras : 15 fr. 90.
CHANVRE D.C.I. vert gras : 17 fr. 80.
CHANVRE D.A.S.C. vert gras : 19 fr. 60.
COTON C.F. 2 vert gras : 18 fr. 10.
COTON C. T. vert gras : 18 fr. 85.

Marché Mondial des Grains

On lit dans le « Corn Trade News » du 13 août :

Le marché s'est un peu raffermi malgré l'amélioration du temps un peu partout, car on a parlé de rouille aux Etats-Unis. Il est possible que ces nouvelles aient incité les minotiers et les importateurs à s'approvisionner sans trop attendre, mais il n'en est pas moins évident que les achats de livrable ont été purement spéculatifs. Il est à noter que les vendeurs de blés d'hiver américains n'ont pas pressé leurs offres et cela indique la force de l'Amérique en tant que principal détenteur de blé pour l'exportation.

Il y a d'assez bonnes quantités dans d'autres pays (Argentine, Australie, Canada, Russie et Inde), mais il n'y aura point d'excédent considérable avant que le Canada ait rentré sa nouvelle récolte. L'année dernière, les Etats-Unis étaient dans le même cas, et ils ont agi sagement en vendant tout ce

qu'ils pouvaient. Il reste à voir ce qu'ils feront cette année, mais en tous cas, les offres ne manquent pas. (On peut signaler que l'excédent total pour tous les pays, y compris les excédents de nouvelle récolte déjà disponible, est au moins de 20.000.000 de quarts, chiffre malgré tout assez important.)

mené vers le 1^{er} août, la récolte 1927 aurait été au dire des gens très compétents dont nous avons recueilli les appréciations, une des meilleures au point de vue de la qualité que nous ayons eues depuis bien des années. Le blé a pu, en effet, se former et se développer dans des conditions climatiques exceptionnelles, au moins favorables qu'en 1926.

Les blés de cette dernière récolte sont, à bien peu de chose près, complètement épuisés en culture dans notre région. Il n'est plus question que des nouveaux. Les prix ne sont pas encore bien établis.

La grande minoterie résiste aux prix que demande la culture, et nous constatons ce matin que les départements qui nous entourent, obtiennent de meilleurs prix que ceux offerts en Loire-Inférieure. Nous estimons que le prix de 100 fr. serait accepté assez volontiers par la culture pour un poids garanti de 75 kilos à l'hectolitre.

Les fermiers n'ayant eu à vendre l'an passé qu'une quantité bien minime de céréales, seront peut-être, cette année, un peu plus disposés à une prompte réalisation, et ce d'autant mieux que le retard qu'ils ont mis alors dans la réalisation de leurs disponibilités, ne leur a pas très bien réussi.

Il est probable qu'à notre marché hebdomadaire de samedi prochain, les cours seront mieux établis et les rendements mieux connus.

Du Bulletin des Halles du mercredi 17 août :

La moisson est en majeure partie terminée, tant pour les blés et seigles que pour les avoines et les orges, dans les 3/4 de nos départements, et il est probable que dans les régions extrêmes du Nord et de l'Est, sous les climats flamand et vosgien, il restera bien peu de parcelles à couper d'ici huit jours. Le travail s'est poursuivi pendant toute cette semaine avec une vigueur extrême ; tous les exploitants ont tenu à prolonger les journées, en raison même des continuelles menaces du ciel ; les intempéries ont été en somme modérées jusqu'à hier et elles n'ont pas sérieusement contrarié les récoltes céréalières, sauf pourtant sur divers points, fort éloignés les uns des autres où des bourrasques et des orages, quelquefois des pluies diluviennes, de courte durée heureusement, se sont encore produits. La température est restée au-dessous de la normale, et même très rafraîchissante.

Les battages sont menés plus rondement, semble-t-il, que l'année dernière, on entend de tous côtés le ronronnement des locomobiles et des moteurs qui actionnent les battesuses. Malgré quelques plaintes, concernant plus spécialement les blés et avoines cultivés sur des terres de fertilité moyenne, les résultats sont considérés comme satisfaisants.

BLE. — Les battages ne sont, malgré leur activité, pas assez avancés encore pour avoir des précisions, et d'ailleurs la moisson ne fait que commencer dans le Nord et le Nord-Est, dont les productions fromentières sont de la plus haute importance. Les agriculteurs suivront-ils scrupuleusement le mot d'ordre que vient de renouveler l'Association générale des Producteurs de blé ? Cette Association puissante, dit en effet à ses adhérents : « Au début de cette nouvelle campagne, nous tenons à conseiller une fois de plus aux producteurs de blé, de faire tous leurs efforts pour écouler la vente de leur récolte sur toute la campagne... La vente échelonnée — par douzième sur tous les mois de l'année — serait l'idéal. Elle permettrait au cultivateur de faire une meilleure moyenne... » Il n'y a guère que les gros producteurs qui peuvent se plier à cette règle, destinée dans l'esprit de ses promoteurs, à stabiliser les cours et à restreindre la spéculation. Depuis le début de la campagne, d'assez grosses quantités de blé nouveau ont été négociées et l'activité avec laquelle on poursuit ça et là les battages, indique qu'il y a des fermiers qui sont plutôt disposés à se débarrasser bien vite d'une bonne partie de leur production.

Aujourd'hui, les engagements en vieux blés n'ont pas eu la moindre importance, et c'est exclusivement de la marchandise nouvelle que l'on a négociée sur les bases qui suivent :

Beauce, Orléanais et Gâtinais 162 à 163. Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, 161 à 162. Touraine, Loir-et-Cher, 162 à 163. Poitou, Vienne, sans ail, 160 à 164. Allier, Cher, Nièvre, 163 à 164 ; sans garantie 155 à 157. Yonne 162 à 163. Côte-d'Or, Franche-Comté 160 à 161. Oise, Aisne, Somme 161 à 162. Nord, Pas-de-Calais 160 à 161 ; à livrer fin du mois : en blé vieux 164 à 166. Eure, Seine-Inférieure 160 à 161. Sarthe et Mayenne 161 à 162. En livrable sur les 4 mois de septembre, on tient départ 161 à 162 pour B. T. O. P.

Il n'est plus question des blés du Midi (Vaucluse, Drôme, Gard), que l'on recherchait tant au début de la nouvelle campagne, ni de ceux de l'Afrique du Nord et plus particulièrement du Maroc.

En fin de réunion, la tendance des cours était légèrement plus calme, sans doute en raison de l'amélioration notable de la température depuis ce matin, et des appréciations optimistes formulées par des entrepreneurs de battages.

SONS ET ISSUES. — Situation stationnaire ; la demande de l'élevage est plutôt inférieure aujourd'hui à celle des deux ou trois dernières semaines, et cela tient sans doute à l'abondance des nouveaux foins et des regains, et aussi des racines. Au surplus, il y a beaucoup d'animaux sur les pâtures, ce qui occasionne un assez

sérieux ralentissement dans la consommation des issues, comme des tourteaux et résidus industriels. Cependant, les offres de la minoterie ne se sont pas accrues.

AVOINES. — On a effectué, non pas seulement dans les régions du Centre, mais également en Beauce, Brie, Bourgogne, Champagne, etc., des battages d'une certaine importance, qui permettent d'assurer que les rendements sont bien supérieurs aux récentes prévisions, et, très probablement, les résultats totaux dépasseront ceux de 1926.

Les derniers lots de la récolte de 1926 ont été payés, départ de 119 à 120 en toutes provenances et espèces. En nouvelle marchandise, on tient en disponible et prompt livrable.

Avoines grises de Beauce, Eure et Brie 107 à 110. Grises d'hiver, du Poitou, du Berry et des Charentes 110 à 112. Noires du Centre et de Touraine 110 à 112. Jaunes et blanches mélangées des cinq départements du Nord, suivant qualité 108 à 109. Blanches pures de Brie et Picardie 109 à 110.

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 40	8 10	6 50	
Vaches	9 40	7 70	6 40	
Taureaux	7 70	6 80	6 50	
Veaux	11 80	10 20	8	
Moutons	15 80	11 80	10	
Porcs	12 56	10 72	8	

Paris-La Villette, lundi 15 août.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps se maintient plus ou moins avec toujours ça et là des averses et l'atmosphère semble aujourd'hui un peu plus fraîche. Les abattoirs marchent toujours aussi mal et les besoins se maintiennent petits.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 2.871 ; vaches 1.435 ; taureaux 290 ; soit un total de 4.596 contre 5.580 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 534 gros bovins contre 761.

La vente a été calme aux anciens cours. Toutefois on a pu remarquer aujourd'hui une légère détente dans le prix des gros bœufs dont la prime sur les bœufs commodes s'est un peu réduite. Cette prime a été provoquée par une grosse demande de veaux d'eau en alouettes et cuisses ; de ce fait, la faveur spéciale pour les bœufs ne paraît devoir durer que jusqu'à la fin des vacances.

VEAUX. — Amenés 2.246 contre 2.246 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 533 contre 479. La demande reste modeste et les prix se défendent péniblement. Il a fallu abandonner un sou par livre dans les bons animaux et deux à trois sous dans les gros veaux que l'on délaie toujours. Par contre, le bon entre-deux a facilement conservé son prix.

MOUTONS. — Amenés 16.815 contre 13.316 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.330 contre 4.040.

Arrivages un peu forts pour les besoins. Il y avait 330 allemands de qualité très ordinaire. La vente a été très difficile et il a fallu lâcher de 5 à 10 francs par tête. Baisse en brebis, influencées par les africains.

PORCS. — Amenés 2.401 contre 1.985 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 540 contre 490. Vente très calme. Bons maigres maintenus, mais légère baisse en ordinaires et recul de 20 francs aux 100 kilos en gros gras.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 8.90 à 9 fr. le kilo vif ; bons maigres de pays, 8.70 à 9 fr. ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 8.20 à 8.70 ; gros gras et nourrisseurs, 7.30 à 7.50 ; porcs du Midi, de l'Avoyron et du Sud-Central, 7.30 à 8.70 ; fonds de parquets, 7.30 à 8 fr.

COCHES. — Vente plus difficile, 5 à 6.20. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés : 13 contre 16 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 250 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 15 août.

AMENÉS INVENDES

Bœufs	2.871	152
Vaches	1.435	70
Taureaux	290	10
Totaux	4.996	232
Veaux	2.246	200
Moutons	16.815	2.000
Porcs	2.401	

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 40	8 20	6 60	9 60
Vaches	9 40	7 80	6 50	9 70
Taureaux	7 80	6 90	6 50	8 10
Veaux	11 20	9 50	7 30	12 60
Moutons	15 60	11 40	10	17
Porcs	12 56	10 72	8	12 87

me gras ou maigres de pays ; petits cochons et fonds de parquets 7.50 à 8.

COCHES. — Vente 5 à 6 francs. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 10 contre 10 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 280 fr. la pièce, suivant grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 15 août.

AMENÉS INVENDES

Bœufs	3.477	460
Vaches	1.739	380
Taureaux	364	83
Totaux	5.580	920
Veaux	2.246	45
Moutons	13.316	785
Porcs	1.985	

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 40	8 20	6 60	9 60
Vaches	9 40	7 80	6 50	9 70
Taureaux	7 80	6 90	6 50	8 10
Veaux	11 20	9 50	7 30	12 60
Moutons	15 60	11 40	10	17
Porcs	12 56	10 72	8	12 87

Paris-La Villette, lundi 15 août.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps se maintient plus ou moins avec toujours ça et là des averses et l'atmosphère semble aujourd'hui un peu plus fraîche. Les abattoirs marchent toujours aussi mal et les besoins se maintiennent petits.

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	5 64	4 70	3 30	5 95
Vaches	5 64	4 47	3 25	6 11
Taureaux	4 68	3 87	3 25	5 02
Veaux	6 72	5 51	4 09	7 56
Moutons	7 80	5 36	4 40	8 50
Porcs	8 80	7 50	5 00	8

Paris-La Villette, lundi 15 août.

AMENÉS INVENDES

Bœufs	3.477	460
Vaches	1.739	380
Taureaux	364	83
Totaux	5.580	920
Veaux	2.246	45
Moutons	13.316	785
Porcs	1.985	

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 40	8 10	6 50	
Vaches	9 40	7 70	6 40	
Taureaux	7 70	6 80	6 50	
Veaux	11 80	10 20	8	
Moutons	15 80	11 80	10	
Porcs	12 56	10 72	8	

Paris-La Villette, lundi 15 août.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps se maintient plus ou moins avec toujours ça et là des averses et l'atmosphère semble aujourd'hui un peu plus fraîche. Les abattoirs marchent toujours aussi mal et les besoins se maintiennent petits.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 2.871 ; vaches 1.435 ; taureaux 290 ; soit un total de 4.596 contre 5.580 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 534 gros bovins contre 761.

La vente a été calme aux anciens cours. Toutefois on a pu remarquer aujourd'hui une légère détente dans le prix des gros bœufs dont la prime sur les bœufs commodes s'est un peu réduite. Cette prime a été provoquée par une grosse demande de veaux d'eau en alouettes et cuisses ; de ce fait, la faveur spéciale pour les bœufs ne paraît devoir durer que jusqu'à la fin des vacances.

VEAUX. — Amenés 2.246 contre 2.246 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 533 contre 479. La demande reste modeste et les prix se défendent péniblement. Il a fallu abandonner un sou par livre dans les bons animaux et deux à trois sous dans les gros veaux que l'on délaie toujours. Par contre, le bon entre-deux a facilement conservé son prix.

MOUTONS. — Amenés 16.815 contre 13.316 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.330 contre 4.040.

Arrivages un peu forts pour les besoins. Il y avait 330 allemands de qualité très ordinaire. La vente a été très difficile et il a fallu lâcher de 5 à 10 francs par tête. Baisse en brebis, influencées par les africains.

PORCS. — Amenés 2.401 contre 1.985 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 540 contre 490. Vente très calme. Bons maigres maintenus, mais légère baisse en ordinaires et recul de 20 francs aux 100 kilos en gros gras.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 8.90 à 9 fr. le kilo vif ; bons maigres de pays, 8.70 à 9 fr. ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 8.20 à 8.70 ; gros gras et nourrisseurs, 7.30 à 7.50 ; porcs du Midi, de l'Avoyron et du Sud-Central, 7.30 à 8.70 ; fonds de parquets, 7.30 à 8 fr.

COCHES. — Vente plus difficile, 5 à 6.20. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés : 13 contre 16 il y a huit jours. Vente calme entre 200 et 250 francs la pièce, suivant grosseur et qualité.

DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 15 août.

AMENÉS INVENDES

Bœufs	2.871	152
Vaches	1.435	70
Taureaux	290	10
Totaux	4.996	232
Veaux	2.246	200
Moutons	16.815	2.000
Porcs	2.401	

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 40	8 20	6 60	9 60
Vaches	9 40	7 80	6 50	9 70
Taureaux	7 80	6 90	6 50	8 10
Veaux	11 20	9 50	7 30	12 60
Moutons	15 60	11 40	10	17
Porcs	12 56	10 72	8	12 87

Paris-La Villette, lundi 15 août.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps se maintient plus ou moins avec toujours ça et là des averses et l'atmosphère semble aujourd'hui un peu plus fraîche. Les abattoirs marchent toujours aussi mal et les besoins se maintiennent petits.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 2.871 ; vaches 1.435 ; taureaux 290 ; soit un total de 4.596 contre 5.580 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 534 gros bovins contre 761.

La vente a été calme aux anciens cours. Toutefois on a pu remarquer aujourd'hui une légère détente dans le prix des gros bœufs dont la prime sur les bœufs commodes s'est un peu réduite. Cette prime a été provoquée par une grosse demande de veaux d'eau en alouettes et cuisses ; de ce fait, la faveur spéciale pour les bœufs ne paraît devoir durer que jusqu'à la fin des vacances.

VEAUX. — Amenés 2.246 contre 2.246 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 533 contre 479. La demande reste modeste et les prix se défendent péniblement. Il a fallu abandonner un sou par livre dans les bons animaux et deux à trois sous dans les gros veaux que l'on délaie toujours. Par contre, le bon entre-deux a facilement conservé son prix.

MOUTONS. — Amenés 16.815 contre 13.316 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 2.330 contre 4.040.

Arrivages un peu forts pour les besoins. Il y avait 330 allemands de qualité très ordinaire. La vente a été très difficile et il a fallu lâcher de 5 à 10 francs par tête. Baisse en brebis, influencées par les africains.

PORCS. — Amenés 2.401 contre 1.985 il y a huit jours. Réserve sur pieds aux abattoirs 540 contre 490. Vente très calme. Bons maigres maintenus, mais légère baisse en ordinaires et recul de 20 francs aux 100 kilos en gros gras.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 8.90 à 9 fr. le kilo vif ; bons maigres de pays, 8.70 à 9 fr. ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 8.20 à 8.70 ; gros gras et nourrisseurs, 7.30 à 7.50 ; porcs du Midi, de l'Avoyron et du Sud-Central, 7.30 à 8.70 ; fonds de parquets, 7.30 à 8 fr.

COCHES. — Vente plus difficile, 5 à 6.20. Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	5 64	4 70	3 30	5 95
Vaches	5 64	4 47	3 25	6 11
Taureaux	4 68	3 87	3 25	5 02
Veaux	6 72	5 51	4 09	7 56
Moutons	7 80	5 36	4 40	8 50
Porcs	8 80	7 50	5 00	8

Paris-La Villette, lundi 15 août.

AMENÉS INVENDES

Bœufs	3.477	460
Vaches	1.739	380
Taureaux	364	83
Totaux	5.580	920
Veaux	2.246	45
Moutons	13.316	785
Porcs	1.985	

On cote par kilo de viande nette :

	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Extr.
Bœufs	9 40	8 10	6 50	
Vaches	9 40	7 70	6 40	
Taureaux	7 70	6 80	6 50	
Veaux	11 80	10 20	8	
Moutons	15 80	11 80	10	
Porcs	12 56	10 72	8	

Paris-La Villette, lundi 15 août.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps se maintient plus ou moins avec toujours ça et là des averses et l'atmosphère semble aujourd'hui un peu plus fraîche. Les abattoirs marchent toujours aussi mal et les besoins se maintiennent petits.

GROS BETAIL. — Amenés : bœufs 2.871 ; vaches 1.435 ; taureaux 290 ; soit un total de 4.596 contre 5.580 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 534 gros bovins contre 761.

La vente a été calme aux anciens cours. Toutefois on a pu remarquer aujourd'hui une légère détente dans le prix des gros bœufs dont la prime sur les bœufs commodes s'est un peu réduite. Cette prime a été provoquée par une grosse demande de veaux d'eau en alouettes et cuisses ; de ce fait, la faveur spéciale pour les bœufs ne paraît devoir durer que jusqu'à la fin des vacances.

VEAUX. — Amenés 2.246 contre 2.246 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 533 contre 479. La demande reste modeste et les prix se défendent péniblement. Il a fallu abandonner un sou par livre dans les bons animaux et deux à trois sous dans les gros ve

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

CARROSSERIE TOUS GENRES
Achats, Echanges
Réparations, Transformations
Spécialité de Charrettes anglaises, livrées
finies, à partir de 1.850 francs
Capote neuve installée : 550 francs.
chez M. PLATET
— Rue de la Lombarderie, NANTES —
Tram, Station Michelot

MOTEURS ELECTRIQUES
neufs, occasion, tous courants, tous voltages
VENTE — LOCATION — ECHANGE
Atelier de rebobinage de tous moteurs
Installati. d'Usines et de Châteaux
R. Pointière - J. Le Clech
ELECTRICIENS
1, Rue Rameau, NANTES - Téléphone 16.59

DENTISTE — 110 —
rue de Oculmiers
CLINIQUE DENTAIRE
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES
REDUCTION aux Membres du Syndicat Central
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et à leurs Familles
SPECIALITE DE DENTIER

VACHES BRETONNES pures pie-noire tu-
berculinées, cho-
vaux, bidets et postiers.
GUERISON RADICALE DE LA GALE du
cheval, chien, mou-
ton, par une seule application. BOT, vétérinaire
à Névez, VANNES (Morbihan).

Une Grande Compagnie d'Assurances qui continue à aller de l'avant, c'est la...

COMPAGNIE DU SOLEIL-VIE

44, Rue de Châteaudun - PARIS

A) Qui, sans majorer ses tarifs, fait participer ses nouveaux contrats
d'assurance mixte sur une tête dans la proportion de 50 % des bénéfices réalisés
dans cette catégorie et qui élargit les conditions générales de ses polices.
B) En garantissant sans surprime les risques de voyages dans le monde
entier dès la signature du contrat.
C) En garantissant les risques de voyage en avion commercial.
D) En garantissant les risques d'aviation en temps de paix pour les
militaires accomplissant une période de réserve pendant les heures de vol
réglementaires.
E) Qui pratique l'assurance sans visite médicale jusqu'à concurrence
d'un capital de 15.000 fr.
DOTATION DES ENFANTS — RENTES VIAGERES
Assurez-vous sur la Vie à la COMPAGNIE du SOLEIL
Prenez une garantie contre un décès prématuré et faites en même temps
une opération avantageuse.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
M. CARON, Agent Général, 8, Rue de l'Écluse - NANTES

VIN ROUGE supérieur depuis 295 francs la
pièce de 205 litres, 3 échant. 3 fr. timb. post.
Mme LUCIENNE BARDON, propriétaire, Saint-
Césaire-les-Nîmes, Gard.

VENTE, ACHAT, LOCATION
de
FUTS VIDES
Fûts pour vin, cidre, eau, purin, etc.
Etabl. Ch. GICQUIAU FILS
17, rue Général-Le Flô, DOULON-NANTES

A VENDRE, région choletaise, FERME de
35 hectares, libre le 23 avril 1929. Bonne situa-
tion à 1.500 mètres de bourg. Bons bâtiments.
Prix : 1.650.000 francs.
S'adresser ALLAIRE, expert à Thouaré (Loi-
re-Inférieure). Téléphone 9.

Pompes et Motos-Pompes
et transvasement des vins.
pour les soutirages

Pompes et Motos-Pompes
pour l'arrosage.

Tuyaux toiles et
caoutchouc

Bouchons, Matériel moderne
pour Caves et Chais.
Pulvérisateurs - Souffreuses

E. PILLORGET, 2, Rue Guépin
NANTES

Qu'il soit robuste
votre moteur, car c'est un instrument de
travail. Un élément de la robustesse réside
dans le poids. Le poids indique si les par-
ties du moteur sont largement calculées.
**A puissance égale le moteur A.O.
est plus lourd!**
Consultez notre catalogue
vous serez convaincu.
Envoi gratuit sur demande.

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Electricité
Société Anonyme au Capital de 90 Millions de Fr.

SUCCESSALE DE NANTES : 1, PLACE DE LA MONNAIE

A Vendre à l'Amiable
en bloc, en détail ou par lots
En la Commune de PLESSÉ

UNE BELLE FERME

d'une contenance de 53 hectares
d'un seul tenant, à proximité de route

Très bons Bâtiments

Faculté de constituer DEUX FERMES
de 25 à 28 hectares
Pour tous renseignements et visiter, s'adres-
ser à M. CHATELIER, expert à PLESSÉ.

Malades désespérés!

LISEZ & CROYEZ
GUERISON peu coûteuse, immédiate de
l'anémie et son cortège : Neurasthénie,
Vertiges, Dépression, Palpitations, Fai-
blesse nerveuse et de tous genres, Eczé-
mas, Grippes, Bronchites, etc.
Mlle PINON, Institutrice libre
à NASSIGNY-VALLON (ALLIER)
fait connaître gratuitement le secret in-
faillible d'un vieux médecin et de
nombreuses références. Timbre pour réponse.

La Chasse!
Armes - Munitions
Articles de Chasse

Maison GOUIN
Rue Paul-Baudry
LA ROCHE-SUR-YON

VERITABLES
Fusils "DARNE" et "CHARLIN"

Cartouches de grande précision
Réparations soignées et garanties

Grande Baisse sur les Munitions

A Vendre séparément en Charente
près Villebois-Lavalette
SUPERBE DOMAINE de 63 HECTARES
avec BELLE MAISON DE MAITRES
et TROIS FERMES de 75 hect., 37 hect. et 28 hect.
S'adresser à M. RIGAUD, notaire à Villebois-
Lavalette (Charente).

PENDANT LES CHALEURS
— LE —
CAFÉ-LIQUEUR
étendu d'eau glacée
ou d'eau de Seltz
Désaltère et Tonifie
SE CONSOMME AU PETIT VERRE
Il bonifie
une Tasse de Café
H. VRIEHAUD Fils, Dist., Luçon
MAISON FONDÉE EN 1812

BANQUE
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE
Albert DELIMELE et C^o
23, Rue du Calvaire, 22
NANTES
Ordres de Bourse
Souscriptions à toute Emission

VINS LUNEAU-GRIFFON
Qual Baco
NANTES

Un flacon de TONITRINE

versé dans une bouteille de bon vin,
vous donnera un litre de vin fortifiant
de premier ordre, souverain contre
— ANEMIE —
— NEURASTHÉNIE —
— DÉPRESSION NERVEUSE —
— FATIGUE GÉNÉRALE —
— MANQUE D'APPÉTIT —
La Tonitrine est en vente chez votre
pharmacien. Prix 5 francs, impôts
compris. A défaut, écrire Labora-
toire St-Yves à St-Brieuc (C.-du-N.)

RHUMATISMES
Renseignements, Notice gratuite, Brochure 12 fr.
D' SIMÉRAY, SPÉCIALISTE
reçoit à NANTES, 2, rue Boileau, le SAMEDI après-midi

Tout l'Ameublement
A. FOURNIER-GUERIN
L'industriel - Tapissier
4, Place Duchesse-Anne - NANTES
Meubles de tous styles, Glaces, Sommiers,
Tentures, Tapis, etc...
— LIVRAISON A DOMICILE —

**LOCOMOBILES
PRESSES
BATTEUSES**

ALBARET

RANTIGNY (Oise)

Un Âge de Brabant qui résiste...

FOIRE DE NANTES
La Démonstration de la Supériorité des Âges Nervurés et Thermiqués des Charrues "HUARD"
a obtenu le plus vif succès (un âge "HUARD" de 12 kil. 500 pour brabant de 95 à 115 kil.,
supporte un tracteur de 2.000 kilogs ; un âge ordinaire plein, de même poids, ne peut
résister qu'à 700 kil.).
Les Etablissements Huard sont, sans contredit, les plus importants de France pour
cette spécialité. Leur production annuelle de Charrues-Brabants dépasse vingt mille.
Le Ministre des Colonies ne pouvait manquer de donner une attention spéciale à ce
stand, car les Charrues Huard sont actuellement les plus répandues en Algérie, à Madagas-
car et aux Colonies.

... LE DANGER. —
Tous les agriculteurs connaissent les graves ennuis
d'avoir l'âge de leur brabant faussé en cours de
labour : arrêt du travail, perte de temps, frais élevés
de réparation, etc...
A peine réparé, cet âge peut, plus facilement
encore, être faussé une seconde fois, puis une troi-
sième, etc...

... LA SÉCURITÉ. — Tous ces ennuis, les agriculteurs peu-
vent les éviter, en faisant l'acquisition d'un
Brabant « HUARD », avec AGE NERVURÉ et THERMIQUÉ.
Cet âge est garanti avoir une résistance **DEUX ET TROIS FOIS PLUS GRANDE QU'UN
AGE ORDINAIRE**. Ainsi :
une charrue de 95 kil. peut supporter un attelage de 2 chevaux
une charrue de 130 kil. — 4 chevaux
une charrue de 150 kil. — 6 chevaux
une charrue de 200 kil. — 8 chevaux

... DES GARANTIES. —
Tout âge "HUARD" est livré avec un certificat
d'épreuve et de garantie. Si, par impossible, il lui arrivait
accident, il serait immédiatement et gratuitement rem-
placé.
Aucun autre constructeur, aucun, ne peut offrir
les mêmes garanties.
L'acquisition d'un Brabant "HUARD" avec âge
nervuré et thermiqué, s'impose donc à tout agriculteur
soucieux de son temps et de son argent.

Etablissements HUARD & C^o, CHATEAUBRIANT (Loire-Inf.)
TÉLÉPHONE 13

Pour tout
ce qui concerne **L'ELECTRICITE**
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE
Adressez-vous
à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**
23, Rue de Strasbourg à NANTES
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE — DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES

Constructeur

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudaudin, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES
O. PILLET, pharmacien — TELEPHONE 9.08
DEPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BAISSÉ DE PRIX —

CONCOURS
Ouvert aux lecteurs de ce journal et doté de 10.000 fr. de Prix
NUN RES ESG
Avec les lettres et contre trouvez le nom d'un aviateur
audacieux et célèbre. Découpez ce BON et adressez-le,
aujourd'hui même, avec votre réponse à
M. DUBOSQ, service D, 21, rue Bridaine, PARIS
Joindre une enveloppe timbrée portant votre adresse. 66

Si vous voulez acheter ou vendre
COMMERCE, IMMEUBLE, TERRAIN, etc.
Adressez-vous à MM. Aguesse et Perthuis
Agence Commerciale de l'Ouest
9, rue Franklin - NANTES - Tél. 23-39

RECAOUTCHOUTAGES
en une seule opération
Travail sérieux et garanti
Appareils perfectionnés
(les derniers parus)
Etablissement **Jules SIGE**
8, Rue Boileau - LA ROCHE-SUR-YON

GRAISSÉ MONOPOLE
pour Véhicules Automobiles
MOTOCYCLETTES, TRACTEURS, CAMIONNETTES
et tous véhicules
Composition de 50 parties
de qualité supérieure
de fabrication française
de 1 litre en 100 grammes
de 5 litres en 500 grammes
de 10 litres en 250 grammes
de 20 litres en 125 grammes

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)
Brabants
112 à 162 kilogs
à partir de
460 fr.
Cultivateurs, demandez notre Catalogue
et retenez bien ceci !
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIÈRE QUALITÉ
— GARANTIES LES MEILLEURES —